

CATÉGORIES D'ÂGE

CATÉGORIES

a) Les joueurs sont répartis en neuf catégories d'âge de la manière suivante :

U7	nés en 2018 et 2019 dès l'âge de 5 ans
U9	nés en 2016 et 2017
U11	nés en 2014 et 2015
U13	nés en 2012 et 2013
U15	nés en 2010 et 2011
U17	nés en 2008 et 2009
U20	nés entre 2005 et 2007
SENIORS	nés entre 1990 et 2004
VETERANS	nés avant 1989

b) Les joueuses sont réparties en sept catégories d'âge de la manière suivante :

U7 F	nées en 2018 et 2019 dès l'âge de 5 ans
U9 F	nées en 2016 et 2017
U11 F	nées en 2014 et 2015
U13 F	nées en 2012 et 2013
U15 F	nées en 2010 et 2011
U18 F	nées en 2007, 2008 et 2009
SENIORS F	nées avant 2004

LA MIXITE / SUR-CLASSEMENT ET SOUS-CLASSEMENT POUR LES FÉMININES

Sur-classement : Conformément aux dispositions des articles 73 et 168 des règlements généraux, une équipe « U11 » ou « U11 F » ne peut comporter plus de trois joueurs ou joueuses « U9 » ou « U9 F » surclassés.

De plus conformément aux dispositions de l'article 155 des règlements généraux « Mixité des joueuses » et « Mixité des équipes » :

Les joueuses U10 F et U11 F peuvent évoluer dans les compétitions masculines :

- de leur catégorie d'âge,

- de catégorie d'âge immédiatement inférieure à la leur mais uniquement dans les compétitions de Ligue et de District.

En outre, les joueuses U12 F peuvent évoluer dans les pratiques masculines U11.

La pratique en mixité est autorisée jusqu'au Championnat U15 pour les joueuses U16F.